

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 octobre 1975.

PROPOSITION DE LOI

tendant à instituer un correctif proportionnel national au scrutin unimominal majoritaire à 2 tours.

PRÉSENTÉE

PAR MME BRIGITTE GROS,

Sénateur.

(Renvoyée à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

Nota : Cette proposition de loi a été retirée par son auteur le 9 octobre 1975.

Élections.